



LB
Laboratoire de Biotechnologie



3^{ème}

Edition du Congrès International sur
EAU, DECHETS ET ENVIRONNEMENT (EDE 3)

ORGANISÉE PAR

*L'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès-Maroc,
La Faculté des Sciences Dhar El Mahraz,
Le Pôle de Compétitivité et d'Expertise (Environnement,
Gestion de l'Eau et Gestion Durable),
Le Laboratoire de Biotechnologie-Fès*

EN PARTENARIAT AVEC

VEOLIA WATER STI



RECUEIL DES RESUMÉS

P02

EVOLUTION DU CADRE JURIDIQUE DES DECHETS MEDICAUX ET PHARMACEUTIQUES AU MAROC

AJZOUL T., EL BOUARDI A., EZBAKHE H ET BEN LARBI N.

Laboratoire d'Energétique - Equipe de Thermique, Energie solaire et Environnement (ETEE)

Faculté des Sciences de Tétouan.

t.ajzoul@yahoo.fr

Les sociétés humaines produisent des déchets liés à leurs activités et à leurs modes de consommation. Le rôle des différentes législations et réglementations est d'identifier, nommer, classer et en fin fixer les modalités de gestion et de traitement de ces déchets, et ceci dans l'objectif essentiel d'éviter tout danger potentiel qu'ils représentent pour l'Homme et son environnement.

Les Déchets Médicaux et Pharmaceutiques (DMP) générés par les établissements soins sont les types de déchets les plus dangereux (risque infectieux, risque chimique, risque radioactif, risque ressenti ou psycho-émotionnel) ; sans oublier que ces déchets ont un effet désastreux sur l'environnement par pollution du sol, de l'eau et de l'air. L'élimination de ces déchets relève donc d'une problématique particulière qui nécessite une législation et une réglementation permettant une gestion et un traitement convenables.

Dans ce domaine de DMP, le cadre juridique national a considérablement évolué ces dernières années, avec l'adoption de plusieurs textes législatifs et réglementaires (Loi n° 28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination, Décret n° 2-07-253 portant classification des déchets et fixant la liste des déchets dangereux, Décret n° 2-09-139 relatif à la gestion des DMP).

Cet article rappelle l'essentiel de ces textes en insistant, d'une part, sur les principales modalités de gestion (tri, collecte, stockage, emballage, transport, traitement et élimination), et d'autre part sur les différentes sanctions en cas de non respect de ces textes.

A partir de l'analyse de ces textes, plusieurs recommandations sont présentées afin de prévoir des nouveaux textes législatifs et réglementaires nécessaires d'une part pour combler le vide juridique encore existant, et d'autre part, pour compléter l'application des textes juridiques déjà publiés.

Mots clés: Déchets Médicaux et Pharmaceutiques, Cadre Juridique, Modalité de gestion, Sanctions, Amélioration du cadre juridique.

Référence: T. AJZOUL, Livre « Déchets Médicaux et Pharmaceutiques au Maroc : Gestion, Traitement, Cadre Juridique », Edition 2011.